

INSTITUTIONNEL

«Les francophones doivent définir leur propre menu»

Le cdH appelle les partis du sud du pays à penser un «projet francophone fort» en réaction aux réflexions de la N-VA sur l'avenir de la Belgique.

Le président du cdH Benoît Lutgen a une nouvelle fois écrit à ses homologues du sud du pays afin qu'ils se mettent autour de la table pour définir leur « menu propre », à l'aune de l'annonce par la N-VA d'une nouvelle réflexion interne sur l'agenda communautaire qui passe par un approfondissement de la régionalisation du pays.

Il faut un « projet francophone fort » sur le plan économique, social, éducationnel, environnemental « sans attendre que quel qu'un éternue ou se mouche », a-t-il indiqué, par allusion au vice-Premier ministre MR Didier Reynders qui s'était étonné dimanche que l'opposition francophone de gauche s'emballe dans un « tsunami » chaque fois que le président de la N-VA « Bart De Wever éternue ».

Il faut un projet « solidaire » pour tous les francophones, « de Wallonie et de Bruxelles, de péri-

phérie, à l'étranger », a souligné Benoît Lutgen à l'occasion de ses vœux à la presse.

Plusieurs éminences réformatrices et socialistes ont pour leur part invité les francophones à se réorganiser au sein de l'espace Wallonie-Bruxelles, en privilégiant la régionalisation de certaines compétences.

Il faut un projet « positif alternatif » qui n'apparaisse pas comme un miroir des vellétés séparatistes exprimées mais qui réponde aux « besoins » des francophones dans une « unité indissociable », a répondu Benoît Lutgen.

« Redresser les entités fédérées »

Pour le président du MR Olivier Chastel, la meilleure façon de réagir aux vellétés communautaires est de remettre la Wallonie et Bruxelles en ordre de marche. « J'invite le PS et le cdH à tout mettre en œuvre pour redresser les entités fédérées. La meilleure défense des francophones, ce sont des régions fortes sur le plan socio-économique et bénéficiant de ressources financières solides », a-t-il réagi, rappelant que « dans moins de dix ans, et en fonction des dispositions de la loi spéciale de financement découlant de la 6e réforme de l'État, Bruxelles et la Wallonie devront voler de leurs propres ailes ».

Olivier Chastel a confirmé qu'au sein du MR, la seule réflexion institutionnelle envisagée consiste en une « meilleure répartition des compétences exercées au sein de l'espace francophone ». ■